

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**ET**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022**

=====

**DOLFINES GROUP**

12, avenue des Prés 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

428 745 020 RCS Versailles

=====

## SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2022	I
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER .....	4
ACTIVITE ANNEE 2022 .....	5
RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2022	II

**RAPPORT D'ACTIVITE****ANNEE 2022**

**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

« En tant que responsable du rapport financier annuel, j’atteste qu’à ma connaissance les comptes consolidés de l’année 2022 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe DOLFINES, et que le rapport annuel d’activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l’article 222-6 du règlement général de l’AMF. »

Jean-Claude BOURDON  
Président du Conseil d’administration



## ACTIVITE ANNEE 2022

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés de DOLFINES SA et ses filiales, ci-après dénommé « **Le Groupe** » dans ce rapport.

### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Millions d'euros, normes françaises	2022	2021 (8.2 France sur 12 mois)	Var. %	2021 (8.2 France sur 3 mois)
<b>Chiffre d'affaires groupe</b>	<b>7,65</b>	<b>6,47</b>	<b>18%</b>	<b>4,70</b>
Dont activités O&G	4,39	3,62	21%	3,62
Dont activités Energies Renouvelabl	3,13	2,29	37%	0,52
Dont Ingénierie et Technologies	0,13	0,56	ns	0,56

Zone Géographique	Prestations	%	Refacturations & Mark-up	%	TOTAL	%
France	3 069 203	40%	59 815	1%	<b>3 129 018</b>	<b>41%</b>
International	4 401 760	58%	118 581	2%	<b>4 520 341</b>	<b>59%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 470 963</b>	<b>98%</b>	<b>178 396</b>	<b>2%</b>	<b>7 649 359</b>	<b>100%</b>

Secteurs	CA	%
Audit & Inspections	2 362 316	31%
Assistance Technique	2 029 133	27%
Energies Renouvelables	3 130 099	41%
Engineering	127 811	2%
<b>TOTAL</b>	<b>7 649 359</b>	<b>100%</b>

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 s'établit à 7,65 M€. Il progresse de 18 % à périmètre comparable.

## o **Energies conventionnelles (DOLFINES Oil & Gas Services) : +33 %**

Le chiffre d'affaires des activités O&G s'établit à 4,4 M€, en hausse de 33 % par rapport à l'exercice 2021.

Même si nous avons subi un ralentissement net au deuxième semestre 2022 essentiellement dû à un ralentissement de redémarrage de quelques appareils de forage la reprise des investissements d'exploration est désormais une réalité. Après des années de faible intensité, elle était devenue incontournable dans un contexte de croissance continue de la demande mondiale de pétrole et de gaz.

Les grands opérateurs américains des services pétroliers constatent ainsi aujourd'hui un découplage entre des perspectives favorables d'activité d'exploration et la possible contraction de la croissance économique globale.

DOLFINES bénéficie de ce contexte porteur à deux niveaux :

- ✓ Le chiffre d'affaires des activités d'Audit et d'Inspection a progressé de 42 % à 2,4 M€, validant notre stratégie de positionnement géographique dans des régions à forte activité avec notre présence au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Amérique latine, notamment au Brésil.
- ✓ En Assistance Technique, le chiffre d'affaires a progressé de 25 % et s'établit à 2 M€. Les activités ont continué de bénéficier du redémarrage de certains contrats suspendus en 2020 pendant la pandémie, confirmant la tendance constatée en 2021.

Durant l'année nous avons poursuivi les initiatives déjà lancées l'année dernière qui doivent nous permettre de nous adapter à la dynamique actuelle du marché. Nos efforts commerciaux se sont focalisés sur les marchés historiques sur l'onshore de la société, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Ces marchés sont aussi des marchés de projets gaziers, dont la volatilité est bien moindre que le marché de l'huile et donne plus de visibilité sur le long terme. Nous avons initié des discussions avec des partenaires locaux pour adapter nos offres au plus près des prix des marchés. Plusieurs de nos clients nous ont renouvelés leur confiance, en particulier sur le marché Algérien.

La stratégie de pénétration du marché offshore en Amérique latine s'est traduite par l'obtention de contrats auprès d'acteurs clés sur des marchés matures. Pendant le 2ème semestre nous avons intensifié nos actions commerciales particulièrement au Brésil pour offrir nos services aux producteurs brésiliens indépendants ainsi qu'aux contracteurs de forage à la recherche d'expertise 'subsea engineer'. Nous étendons ces actions pour pénétrer d'autres contrées émergentes comme le Suriname, le Guyana.

La qualité de l'expertise offerte à nos clients est la raison d'être de Dolfines. Pour maintenir cette image auprès de nos clients tout en nous adaptant aux contraintes du marché, nous avons initié un projet sur la digitalisation de nos activités, un test pilote avec un sous-traitant est en cours en ce début d'année.

## o **Ingénierie & Technologies**

Le chiffre d'affaires de l'activité Ingénierie et Technologies s'est établi à 0,1 M€ contre 0,6 M€ sur l'exercice 2021. Il correspond à la finalisation du Feed d'un Fast Moving Workover Rig pour une plateforme de forage en Méditerranée.

Les ressources ont été redirigées vers les solutions de demain sur l'éolien offshore et la digitalisation.

- ✓ L'achèvement des études préliminaires du flotteur TrussFloat@15, extrapolation du Trussfloat@6 pour les futures turbines de 15MW.
- ✓ En parallèle du TrussFloat@15, les équipes ont étudié des solutions pour effectuer les opérations de maintenance lourde sur les turbines directement sur site : le but étant d'éviter de ramener le flotteur au port et ainsi limiter les risques et les coûts associés.

Le projet OHME de DOLFINES porte sur le développement d'un outil télescopique avec services associés pour la maintenance lourde in-situ d'éoliennes en mer posées et flottantes, les changements de pales ou d'éléments de nacelle.

Pensé d'abord pour l'éolien flottant, les dimensions de l'outil permettront de poser ce dernier sur le flotteur même pour faire des interventions de maintenance lourde directement sur site. En permettant d'éviter le remorquage de l'unité au port, il rendrait possible une augmentation de la disponibilité des éoliennes. L'outil étant solidaire du flotteur, tout mouvement relatif avec la turbine est très limité, rendant les opérations sûres et efficaces.

Par ailleurs, pour l'éolien posé, marché déjà existant, la solution adaptable à toute barge autoélévatrice pourra aussi, en plus de la maintenance lourde, effectuer des opérations d'installation de pales en libérant de la disponibilité des plus grosses plateformes-auto-élévatrices pour des opérations requérant leur pleine capacité.

Au total en 2030 on estime à environ 2500 le nombre d'interventions annuelles qui correspondrait au marché disponible pour le OHMe.

Un dossier de financement pour sa conception avait été déposé en mars dernier auprès de Corimer. Ce dossier a reçu le soutien d'un grand donneur d'ordres, d'un EPCiste offshore majeur, de plusieurs flottageurs et des 2 pôles mer français : Pole Mer Méditerranée et Pole Mer Bretagne Atlantique.

DOLFINES fait partie des 8 lauréats.

Le CORIMER propose aux projets lauréats une enveloppe d'aides total d'environ 46 millions d'euros, soit 7 M€ de plus que pour l'édition précédente.

Pour sa part, afin de développer l'ingénierie de détail de la solution, DOLFINES a présenté un budget de 3,073,232 € qui a été entièrement retenu pour obtenir un financement de l'ADEME qui prendra la forme d'avances remboursables / de subventions 2,085,452€ et sera versé au fur et à mesure des travaux sur OHMe . La contractualisation de ce financement interviendra dès réception de la décision de la Première Ministre.

Dolfines a démarré ce projet en avril 2022, date de prise en compte pour le financement du projet, pour l'aboutir en début 2024.

## o **Energies Renouvelables (DOLFINES On and Offshore Renewables Services)**

L'acquisition de 100 % du capital de 8.2 France, finalisée en septembre 2021, est un des éléments essentiels de la stratégie de développement du groupe sur l'axe des énergies renouvelables.

Sur l'année 2022, l'activité a généré un chiffre d'affaires de 3,13 M€, en progression de 37 % par rapport au chiffre d'affaires de 8.2 France en 2021, qui n'était alors pas intégré à DOLFINES.

Outre la croissance organique naturelle de l'activité phare de 8.2 France autour de l'expertise technique, l'augmentation du chiffre d'affaires d'un semestre sur l'autre est liée à la croissance sensible de l'activité offshore avec environ 8 personnes détachées en 2022 sur le projet Banc de Guérande à Saint-Nazaire, piloté par EDF RE et premier chantier éolien offshore français avec 80 éoliennes en mer. 8.2 France a effectué l'inspection des composants principaux sur le quai et des nacelles pendant leur fabrication. Il a également accompagné le projet lors de la campagne d'installation en mer en suivi de montage et commissioning. Cette activité offshore s'est

naturellement arrêtée lorsque le parc éolien a été mis en exploitation, ce qui correspond aussi au début de la saison hivernale. Nous nous sommes dorénavant positionnés sur les appels d'offres émis par EDF Re pour les prochains parcs à installer en 2023 et 2024 : Fécamp et Courseulles. Même si le marché reste très concurrentiel nous avons eu quelques succès sur certaines de nos offres, et nous restons confiants pour 2023.

Par ailleurs notre développement à l'international a commencé avec l'implantation d'une entité à Madrid et l'obtention d'un premier contrat de consulting pour accompagner un client investisseur sur le marché espagnol. Ce contrat certes modeste à ce jour est appelé à se développer en 2023.

Nous continuons à évaluer notre implantation au Moyen-Orient, plus particulièrement Oman et Arabie Saoudite, bien que ces pays comportent des exigences de contenu local assez contraignantes.

### ACTIONS COMMERCIALES SIGNIFICATIVES SUR LA PERIODE :

- Présence active sur les évènements en France et à l'international de la profession (Wind Europe Bilbao, Norvège, USA San Francisco).
- Forte croissance de l'activité photovoltaïque avec des inspections dans les DOM TOM et en France métropolitaine notamment dans le cadre du plan solaire gouvernemental.
- Maintien de la forte mobilisation des experts sur les audits de réception des parcs éolien onshore en France.
- Un premier déplacement a été effectué à Riyadh en vue de rencontrer nos partenaires saoudiens potentiels et de rencontrer un des donneurs d'ordre. Le marché est là, reste à enregistrer un bureau localement fort de la mise en place d'un business plan et d'un dossier assurance prospection à déposer auprès de Business France au deuxième semestre.

### EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

En ce début d'année les perspectives restent bonnes avec un carnet de commandes à fin mars de 1,936 M€, même si nous devons rester prudents car le marché est concurrentiel à tous les niveaux :

Dans les énergies renouvelables, le nombre de concurrents est croissant sur le marché en France et le nombre d'experts disponibles se raréfie.

Dans les énergies conventionnelles les ressources occidentales de plus en plus rares, sont en concurrence directe avec les ressources locales

#### ➤ **Activité énergies conventionnelles**

En ce début d'année l'activité d'audit et inspection dans les énergies conventionnelles sont de nouveau à un niveau similaire à 2022. L'activité d'assistance technique a vu quelques contrats s'arrêter à cause de clients préférant employer directement les ressources expertes nécessaires compte tenu d'une meilleure visibilité sur le secteur. Nous pensons pouvoir compenser ce déficit d'activité par le succès de notre stratégie de positionnement au Brésil comme mentionné plus haut.

Nous nous positionnons aussi sur l'inspection, inspection dite de Catégorie III et IV, de certains équipements de forage qui sont plus fréquentes et récurrentes que les interventions que nous effectuons pour les redémarrages d'appareil de Forage.

Par ailleurs, en ingénierie, nous sommes sollicités sur quelques petites études et nous nous positionnons pour participer à l'exécution du projet de 'platform rig' qui semble se dessiner et pour lequel nous avons exécuté le FEED en 2022.

➤ **Activités énergies renouvelables**

En ce début d'année nous confirmons certains succès pour l'installation des prochains parcs éoliens de Fécamp. Nous sommes présents dans les usines de production de nacelles et turbines à Saint-Nazaire et au Havre ainsi que dans l'usine de pales de Cherbourg.

Nous avons reçu des sollicitations à l'international, Vietnam, Finlande et Pologne.

Nos efforts sur les expertises techniques dans l'activité photovoltaïque commencent à se conclure en succès.

En ingénierie nous avons positionné un ingénieur dans les équipes d'un des grands turbiniers internationaux pour travailler sur les installations de parcs éoliens nord-américains.

Nous avons aussi signé une première commande pour une étude de positionnement de notre solution Ohme sur le flotteur d'un EPC majeur dans l'activité de l'éolien flottant.

La croissance du groupe se fera non seulement de manière organique, mais également par croissance externe. Des acquisitions ciblées, cohérentes en termes de métier et en termes de géo-market seront lancées.

Les produits et les services :

Le groupe Dolfines se présente délibérément sur les services du conseil, de l'audit et de l'expertise pour toutes les industries liées de près ou de loin à l'énergie. Les demandes de nos clients sont de plus en plus pointues et spécifiques et requièrent méthode et expertise intelligente.

L'objectif de la société est d'apporter toutes les garanties dans le domaine de l'expertise intellectuelle requise par les nouvelles problématiques des développeurs et sociétés de services (EPCI ou associés) pour répondre aux questions de :

- Training et formation dans tous les domaines de l'expertise du groupe
- Expertises techniques
- Audits et inspections
- Conseils et recommandations
- Analyses et conseil RSE (responsabilité sociétale des entreprises) aux entreprises et gros projets
- Conseils stratégiques aux entreprises du secteur énergétique
- QHSE (Qualité, Santé, Sécurité et protection de l'environnement)
- Sciences de l'environnement pour les industriels liés au secteur des énergies,
- Management de l'information liée et développement d'outils digitaux nécessaires

Le sujet de la maintenance lourdes des installations éoliennes offshore sur la base de l'outil OHMe fera l'objet d'un développement particulier dans le cadre de la société OhmeX-Services nouvellement créée. Les modalités de développement extrêmement ambitieux de cette société seront définies dans un proche avenir.

En conclusion, le groupe DOLFINES se donne pour objectif de générer à nouveau de la valeur pour ses actionnaires en déployant ses efforts industriels et des moyens financiers, de manière déterminée sur les produits et services précédemment définis.

## **RAPPORT FINANCIER**

**ANNEE 2022**

## SOMMAIRE

PREAMBULE .....	13
1) PRINCIPES GENERAUX, METHODES ET REGLES D’EVALUATION, MODALITES DE CONSOLIDATION .....	13
BILAN CONSOLIDE.....	15
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	16
2) FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE .....	17
3) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	18
4) IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	19
5) PROVISIONS EXCEPTIONNELLES POUR DEPRECIATIONS DES RIGS SEDLAR 160 ET SEDLAR 250 .....	21
6) EMPRUNTS OBLIGATAIRES.....	22
7) RESULTAT FINANCIER.....	23
8) AUTRES FONDS PROPRES .....	24
SUBVENTION D’INVESTISSEMENT .....	24
AVANCES CONDITIONNEES.....	24
9) EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2022.....	25
10) RETRAITE .....	25
11) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022.....	25
12) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DE DOLFINES SA .....	26
13) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES .....	26
14) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES :.....	27

**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2022 dont le total est de 9.865.313 euros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 4.182.279 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés de DOLFINES SA et ses filiales (cf. § 1c), ci-après dénommé « **Le Groupe** » dans ce rapport.

**1) PRINCIPES GENERAUX, METHODES ET REGLES D'EVALUATION, MODALITES DE CONSOLIDATION**
**a) Principes généraux :**

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont établis en normes françaises conformément au règlement ANC 2020-01 du 6 octobre 2020.

Les entités consolidées ont une date de clôture identique.

**b) Méthodes et règles d'évaluation**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques pour l'ensemble des entités consolidées.

Changement(s) de Méthode(s) : \* D'évaluation : néant \* De présentation : néant

**c) Périmètre de consolidation**

Entité	Nature	Mode de détention	Date d'entrée	% de détention	Méthode de consolidation
DOLFINES SA	Sté Mère				
DOLFINES NEW ENERGIES SAS	Filiale	Directe		100%	Globale
DIETSWELL DO BRASIL SERVICIOS OFFSHORE Limitada	Filiale	Directe		100%	Globale
8.2 France	Filiale	Directe	01/10/2021	100%	Globale
8.2 Madrid Dolfines Slu	Filiale	Directe	22/06/2022	100%	Globale
FEUMAG	Filiale	Directe		30%	Mise en équivalence/Résultats non communiqués
FACTORIG SA	Filiale	Indirecte		100%	Globale

Conversion des comptes des filiales exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.

Les comptes de résultat en devises sont convertis au taux moyen semestriel.

Les écarts de conversion résultant de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion ».

*Écarts d'acquisition*

Le coût d'acquisition d'une entité est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur, majoré de tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition.

En terme comptable, la différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables, à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition qui est inscrit à l'actif du bilan consolidé.

Compte tenu de ces éléments les écarts d'acquisition constatés sont :

- Société 8.2 France : 561 825€,
- Société FACTORIG : 28 214€.

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dotation aux amortissements du coût d'acquisition n'a été comptabilisé.

**BILAN CONSOLIDE**

<b>Actif - en Euros</b>	<b>déc-22</b>	<b>déc-21</b>
Ecarts d'acquisition, nets	590 039	553 644
Immobilisations incorporelles nettes	4 738 977	3 600 689
Immobilisations corporelles nettes	361 388	280 666
Immobilisations financières nettes	252 957	179 809
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5 943 362</b>	<b>4 614 808</b>
Créances clients	1 338 181	2 209 570
Autres créances	834 666	582 290
Disponibilités	1 675 493	443 596
<b>Actif circulant</b>	<b>3 848 341</b>	<b>3 235 456</b>
<b>Comptes de régularisation Ecart de conversion Actif</b>	<b>73 610</b>	<b>3 336</b>
<b>Total Actif</b>	<b>9 865 313</b>	<b>7 853 600</b>
<b>Passif - en Euros</b>	<b>déc-22</b>	<b>déc-21</b>
Capital Social	2 650 563	9 572 774
Primes - Réserve légale	4 869 955	4 366 435
Réserves consolidées	-346 203	-11 164 318
Ecarts de conversion groupe	4 172	342
Résultat net part du groupe	-4 182 279	-1 711 429
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>2 996 208</b>	<b>1 063 804</b>
<b>Autres Fonds Propres</b>	<b>1 967 598</b>	<b>1 759 268</b>
Intérêts minoritaires	49	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>15 316</b>	<b>3 336</b>
Dettes financières	2 719 753	2 845 743
Dettes fournisseurs	955 677	766 183
Dettes fiscales et sociales	1 031 310	1 401 607
Autres dettes	29 217	
<b>Dettes</b>	<b>4 735 958</b>	<b>5 013 533</b>
<b>Comptes de régularisation Ecart de conversion Passif</b>	<b>150 184</b>	<b>13 660</b>
<b>Total Passif</b>	<b>9 865 313</b>	<b>7 853 601</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

- en Euros	déc-22	déc-21
Chiffre d'affaires net	7 649 359	4 648 189
Production immobilisée	1 242 540	560 245
Subvention d'exploitation (y compris CIR)	290 056	243 630
Autres produits d'exploitation	29 164	150 519
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>9 211 120</b>	<b>5 602 583</b>
Charges externes	5 183 438	3 722 374
Impôts et taxes	172 634	303 995
Charges de personnel et Participation	5 038 397	2 984 280
Dotations d'exploitation, nettes	372 438	88 801
Autres charges d'exploitation	93 506	121 516
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10 860 414</b>	<b>7 220 966</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 649 294</b>	<b>-1 618 383</b>
Résultat financier	-2 400 619	-155 360
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-4 049 913</b>	<b>-1 773 743</b>
Résultat exceptionnel	-52 023	62 468
Impôts Société	80 343	152
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-4 182 279</b>	<b>-1 711 427</b>
Dot. amortissement des écarts d'acquisition	0	
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Résultat Net, part du groupe</b>	<b>-4 182 279</b>	<b>-1 711 427</b>
% CA	-54,7%	-36,8%

## 2) FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

➤ Le 19 juillet 2022, les Actionnaires de la Société, réunis en deuxième convocation en Assemblée Générale extraordinaire ont décidé :

- Aux termes de la première résolution d'apurer une partie des pertes, à savoir 3.123.961 euros :
  - par imputation sur le poste de « Réserve égale », à concurrence de 338.426 euros, lequel serait ainsi ramené à 19.146 euros,
  - par imputation sur le poste de « Primes d'émission », à concurrence de 2.785.534.86 euros, lequel serait ainsi ramené à 1.223.328 euros.

Et constaté que le montant du Report à Nouveau débiteur est ainsi ramené à l'issue de ces imputations à (9.381.319) euros.

- Aux termes de la deuxième résolution d'apurer le Report à Nouveau débiteur en procédant à une réduction de capital social de 9.381.319 euros par réduction de la valeur nominale de l'action de 0,49 euro, pour la porter de 0,50 euro à 0,01 euro.

Et constaté qu'à l'issue de la réduction de capital d'un montant de 9.381.319 euros,

- le compte de Report à Nouveau est ramené à zéro euro,
- le capital social est de 191 455 euros divisé en 19.145.548 actions de 0,01 euro,
- les capitaux propres de la Société seront supérieurs au capital social et s'élèvent à 1.434.118 euros.

➤ Le 27 juillet 2022, le Conseil d'administration a :

- usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par la quatrième résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2022, constaté que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués.
- constaté l'augmentation de capital de 32.857,14 euros par l'émission de 3.285.714 actions correspondant à la conversion des 92 obligations par la société NEGMA, de modifier l'article 6 des statuts

➤ Le 8 septembre 2022, le Conseil d'administration a :

- décidé de mettre en œuvre la délégation de compétence objet de la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2022 pour permettre à la Société de respecter les obligations qui lui incombent au titre du contrat du 15 juin 2021 signé avec NEGMA GROUP modifié par avenant du 8 avril 2022, s'agissant des demandes de conversion d'obligations convertibles et, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés,
- décidé de déléguer au Président Directeur Général et/ou au Directeur Général Délégué, agissant séparément, tous pouvoirs à l'effet notamment, sans que cette liste soit limitative, d'arrêter les dates, les conditions et les modalités de toutes émissions d'actions en conséquence d'une demande de conversion d'obligations convertibles, de fixer les montants à émettre en une ou plusieurs fois, dans les limites fixées par la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2022, de déterminer la date de jouissance éventuellement rétroactive des actions, de faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour procéder aux émissions d'actions, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts de la Société.

Au titre de cette délégation, arrêtée au 31 décembre 2022 :

- 5 tranches ont été tirées correspondant à l'émission de 2.454 OCABSA d'un montant de 2.500 euros chacune, soit 6.135.000 euros, auxquels sont attachés 39.306.248 BSA
- 30 demandes de conversions de 2.454 OCABSA ont été faites par NEGMA entre le 27 juillet et le 21 décembre 2022, traduites par l'émission de 245.910.714 actions nouvelles soit une augmentation totale de capital de 2.459.107,14 euros.

Au 31 décembre 2022, le solde du compte NEGMA s'élève à 0 €.

Au 31 décembre 2022, ces émissions d'actions nouvelles portent le nombre d'actions composant le capital de 19.145.548 actions à 265.056.262 actions d'une valeur nominale de 0,01 € et le capital social de 191.455,48 euros à 2.650.562,62 euros.

### 3) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### – Méthode d'évaluation

Les immobilisations incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires d'achat)

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont évaluées à leur coût de production composé des éléments suivants :

- charges directes de production

#### – Méthode d'évaluation des coûts de développements

Les charges dépensées dans le cadre de ces travaux sont comptabilisées directement en charges.

Dès lors que les critères d'immobilisations imposés par le PCG (art.311-3.2) sont respectés, les coûts de développements sont systématiquement activés.

Au 31/12/2022, le montant brut des immobilisations incorporelles est de 6.869.994 € dont :

<u>LIBELLE</u>	<u>Montant Brut début d'exercice</u>	<u>Augm / Dim</u>	<u>Montant Brut 31/12/22</u>
- Frais de Publicité (développement site internet)	0		<b>0</b>
- Frais de Recherche & Développement	4 694 406	1 130 894	<b>5 825 300</b>
- Logiciels, Frais de dépôts de brevet	409 446	37 587	<b>447 033</b>
- Fonds de commerce	0	7 622	<b>7 622</b>
- Ecart d'acquisition	553 644	36 396	<b>590 040</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 657 496</b>	<b>1 212 499</b>	<b>6 869 995</b>

#### – Méthodes et calculs des Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- |                          |           |                          |           |
|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| - Brevet                 | 5 ans     | - Logiciels              | 1 à 3 ans |
| - Coûts de développement | 3 à 5 ans | - Soft HSEA & Inspection | 3 ans     |

Au 31/12/22, le montant brut des Amortissements est de 1.540.978 € dont :

<u>LIBELLE</u>	Montant Brut début d'exercice	Augm / Dim	Montant Brut 31/12/22
- Frais de Publicité	0		0
- Frais de Recherche & Développement	1 161 784		1 161 784
- Logiciels	223 302	11 397	243 186
- Frais de dépôts de brevet	118 077	17 930	136 007
<b>TOTAL</b>	<b>1 503 163</b>	<b>29 327</b>	<b>1 540 978</b>

#### 4) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### – Méthode d'évaluation

Les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires d'achat).

Lors de leur entrée dans le patrimoine de la société les immobilisations corporelles produites et celles générées en interne sont évaluées à leur coût de production, composé des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées
- charges directes de production
- charges indirectes de production

Au 31/12/2022, le montant brut des immobilisations corporelles est de 18.376.879 € décomposé comme suit :

##### 4-a) Installations techniques, matériels et équipements industriels

Au 31/12/2022, le montant brut est de 15.051.216 € dont :

<u>LIBELLE</u>	Montant Brut début d'exercice	Augm / Dim	Montant Brut 31/12/2022
- SEDLAR 160 - Eléments Corporels	11 845 242		11 845 242
- SEDLAR 160 - Eléments Incorporels	2 827 432		2 827 432
- Matériels & Equipements	348 754	29 788	378 542
<b>TOTAL</b>	<b>15 021 428</b>	<b>29 788</b>	<b>15 051 216</b>

##### 4-b) Autres immobilisations corporelles

Au 31/12/2022, le montant brut est de 619.598 € dont :

<u>LIBELLE</u>	Montant Brut début d'exercice	Augm / Dim	Montant Brut 31/12/2022
- Install., Aménagements, Agencements	24 775		24 775
- Matériel de Transport	176 128	2 865	178 993
- Matériel Bureau & Informatique	231 546	4 954	236 500
- Mobilier	179 329		179 329
<b>TOTAL</b>	<b>611 779</b>	<b>7 819</b>	<b>619 598</b>

**4-c) Immobilisations en cours**

Au 31/12/2022, le montant brut des immobilisations en cours est de 3.067.453 € dont :

<u>LIBELLE</u>	<u>Montant Brut début d'exercice</u>	<u>Amort. Augm / Dim</u>	<u>Montant au 31/12/22</u>
- SEDLAR 160 - Revamping	733 566		<b>733 566</b>
- SEDLAR 160 - Pièces de rechange	392 143		<b>392 143</b>
- SEDLAR 250 - Eléments Corporels	1 095 820		<b>1 095 820</b>
- SEDLAR 250 - Eléments Incorporels	734 278		<b>734 278</b>
- INEMAR	0	55 262	<b>55 262</b>
- MAPPEOL		31 857	
REEVALUATION DE PRODUCTIBLE		24 528	
<b>TOTAL</b>	<b>2 955 807</b>	<b>111 647</b>	<b>3 067 453</b>

**– Méthodes et calculs des Amortissements**

Le principe de décomposition par composant est appliqué pour les appareils de forage. Des composants principaux ont été identifiés et sont amortis suivant le mode linéaire, selon leur durée prévisionnelle d'utilisation. Les amortissements des composants d'appareils de forage ont une durée allant de 3 à 10 ans.

Pour rappel, la dépréciation est liée à l'activité et les amortissements sont appliqués lorsque l'appareil est sous contrat.

Pour les autres immobilisations corporelles, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et équipements	3 à 5 ans	- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Agencements divers	8 à 10 ans	- Mobiliers de bureau	3 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans	- Installation technique	3 à 10 ans

Au 31/12/2022, le montant brut des amortissements hors provisions exceptionnelles est de 2.371.512 € dont :

<u>LIBELLE</u>	<u>Montant Brut début d'exercice</u>	<u>Amort. Augm / Dim</u>	<u>Montant au 31/12/2022</u>
- SEDLAR 160 - Eléments Corporels	1 392 198		<b>1 392 198</b>
- SEDLAR 160 - Eléments Incorporels	230 915		<b>230 915</b>
- Matériels & Equipements	201 487	44 381	<b>245 868</b>
- Install., Aménagements, Agencements	14 918	2 246	<b>17 164</b>
- Matériel de Transport	123 230	17 098	<b>140 329</b>
- Matériel Bureau & Informatique	194 114	<1 679>	<b>192 435</b>
- Mobilier	146 116	6 486	<b>152 602</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 302 979</b>	<b>68 533</b>	<b>2 371 512</b>

**5) PROVISIONS EXCEPTIONNELLES POUR DEPRECIATIONS DES RIGS SEDLAR 160 ET SEDLAR 250**

Des provisions exceptionnelles pour dépréciation ont été enregistrés sur les exercices 2014, 2016 et 2019 pour les deux rigs Sedlar 160 et Sedlar 250 afin de ramener leurs valeurs comptables résiduelles à un niveau de valorisation estimées sur une base conservatrice.

IMMOS EN COURS	Montant Brut au 31/12/2018	Solde Provision au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2022
<b>Sur le Sedlar 160</b>			
Matériel Revamping	733 565,72 €	-733 565,72 €	0,00 €
Pièces de Rechange	392 143,25 €	-392 143,25 €	0,00 €
<b>Sur le Sedlar 250</b>			
Éléments Incorporels	734 278,08 €	-734 278,08 €	0,00 €
Éléments Corporels	1 095 819,76 €	-1 095 819,76 €	0,00 €

L'historique comptable est le suivant :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Provision Dépréciation			
SEDLAR 160	Montant Brut	Montant Amortissement	2014	2016	2019	Valeur Nette au 31/12/22
Elmts Corporels	11 845 242,13 €	-1 392 198,46 €	-7 248 937,68 €	-2 322 976,84 €	-881 129,15 €	0,00 €
Elmts Incorporels	2 827 432,03 €	-230 915,29 €	-1 800 622,73 €	-577 023,16 €	-218 870,85 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 672 674,16 €</b>	<b>-1 623 113,75 €</b>	<b>-9 049 560,41 €</b>	<b>-2 900 000,00 €</b>	<b>-1 100 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Au 31/12/2022, la valeur nette comptable des deux appareils est de zéro euro (0 €) :

<u>LIBELLE</u>	Montant Brut 31/12/18	Augment/ Diminution	Amort.	Provision pour dépréciation	Provision 2019	Valeur Nette 31/12/22
- Sedlar 160 - Elements Corporels & Incorp.	14 672 674		-1 623 113	-11 949 561	-1 100 000	0
- Sedlar 160 - Immobilisations En Cours	1 125 709			-1 125 709		0
- Sedlar 250 - Immobilisations En Cours	1 830 098			-1 830 098		0
<b>TOTAL</b>	<b>17 628 481</b>	<b>0</b>	<b>-1 623 113</b>	<b>-14 905 368</b>	<b>-1 100 000</b>	<b>0</b>

Au 31/12/2022 le montant des provisions exceptionnelles pour dépréciation des appareils Sedlar 160 et Sedlar 250 s'élève donc à 16.005.367 €

**Informations sur l'appareil Sedlar 160**

L'appareil de forage Sedlar 160 est stocké sur le port d'Almeria en Espagne depuis le printemps 2014. Il est correctement stocké, dans un enclos fermé lui-même situé à l'intérieur de la zone portuaire fermée et gardiennée.

Il est toujours en état de remplir ses fonctions dans le cadre d'un contrat de forage ou de Work Over, après quelques travaux de réactivation et d'inspection.

Nous cherchons à céder cet appareil à tout type d'acheteur possible, mais la situation très ralentie du marché du forage depuis la crise du pétrole qui a débuté mi 2014 ne facilite pas la recherche de client.

### **Informations sur l'appareil Sedlar 250**

La construction de cet appareil conçu par Dolfines SA a été lancée spécifiquement pour un contrat avec la société Tullow Oil visant au développement d'un champ lacustre en Ouganda. Pour des raisons autres que techniques, le contrat, pourtant engagé et partiellement financé par Tullow Oil n'a finalement pas été activé et la construction de l'appareil a été interrompue.

DOLFINES SA avait acquis des équipements périphériques neufs dédiés à cet appareil dont certains ont pu être cédés sur les exercices antérieurs.

## **6) EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

### ***EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES SOUS FORME DE GREEN BOND***

- **Green Bonds 2021**

Fin janvier 2021, la Société a réalisé un placement privé de 1,5 millions d'euros d'obligations convertibles sous forme de « Green Bond » auprès d'investisseurs européens qualifiés. Cette émission du Green Bond a été décidée par le Conseil d'administration sur délégation de compétence de l'assemblée générale.

- ❖ montant du placement : 1.500.000 Euros, soit 1.500 OC d'une valeur nominale de 1.000€
- ❖ durée : 24 mois
- ❖ rémunération : Intérêt de base de 12% sur la durée des obligations payable mensuellement

Ces mille cinq cents (1.500) obligations d'une valeur nominale de mille euros (1.000 €) chacune, représentant un montant nominal total d'un million cinq cent mille euros (1.500.000 €) ont été émises et souscrites en janvier 2021.

Sur l'exercice 2021, la société a procédé au remboursement de :

- 643.234 € en nominal
- 133.476 € d'intérêts de base

Au cours de l'exercice 2022, la société a procédé au remboursement de :

- 786.857 € en nominal
- 60.464 € d'intérêts de base

Au 31/12/2022, le solde du capital restant dû s'élève à 69.909€.

- **Green Bonds 2022**

En janvier 2022, la Société a réalisé un placement privé de 2 millions d'euros d'obligations convertibles sous forme de « Green Bond » auprès d'investisseurs européens qualifiés. Cette émission du Green Bond a été décidée par le Conseil d'administration en septembre 2021 sur délégation de compétence de l'assemblée générale.

Cette émission d'OC Vertes est assortie de garanties : placement des liquidités sur un compte de fiducie dont le montant s'élève à 176.525,08 euros comptabilisés en Immobilisations financières.

Mille six cent vingt (1.620) obligations, sous forme de « Green Bond » d'une valeur nominale de mille euros (1.000 €) chacune, représentant un montant nominal d'un million six cent vingt mille euros (1.620.000 €) ont été souscrites.

- ❖ montant du placement : 1.620.000 Euros, soit 1.620 OC d'une valeur nominale de 1.000€
- ❖ durée : 24 mois
- ❖ rémunération : Intérêt de base de 12% sur la durée des obligations payable mensuellement

Au cours de l'exercice 2022, la société a procédé au remboursement de :

- 633.151 € en nominal
- 133.320 € d'intérêts de base

Au 31/12/2022, le solde du capital restant dû s'élève à 986.849 €.

#### **EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS AVEC BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (OCABSA)**

Dans le cadre du contrat du 15 juin 2021 modifié par avenant du 8 avril 2022 signés avec la société NEGMA GROUP LTD,

Au cours de l'exercice 2022 :

- la Société a procédé à cinq demandes de tirage pour un total de 6.135.000 euros, dont 2.035.000 € correspondants à la commission d'engagement du contrat signé avec NEGMA. Ces frais d'émission ont été comptabilisés en charges financières sur l'exercice.  
Ces tirages correspondent à l'émission par la Société de 2.454 obligations convertibles en actions auxquels sont attachés et 39.306.248 bons de souscription d'actions.
- 30 demandes de conversions de 2.454 OCABSA ont été faites par NEGMA.

Au 31 décembre 2022, le solde du compte NEGMA GROUP LTD s'élève à 0 €

## **7) RESULTAT FINANCIER**

Au 31/12/2022, le total des charges financières s'élève à 2.609.965 Euros, ventilées ainsi :

- Dotations aux amortissements & provisions 12.569 €
- Intérêts et charges assimilées 2.597.396 €

*Il est précisé que dans le poste « intérêts et charges assimilées » est comprise la somme de 2.005.000 € correspondante à la commission d'engagement du contrat signé avec NEGMA.*

Au 31/12/2022, le total des produits financiers s'élève à 8.659 Euros, ventilés ainsi :

- Revenus de titres de participation 0 €
- Intérêts et produits assimilés 8.659 €
- Produits nets sur cession de VMP 0 €

Le résultat financier au 31 décembre 2022 est une perte de 2.601.306 €

## 8) AUTRES FONDS PROPRES

Au 31/12/2022, les autres fonds propres sont composés ainsi :

➤ Subvention d'investissement	180.942 €
➤ Avance ADEME	1.672.868 €
➤ Avance BPI-Assurance prospection	113.788 €

### SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

En juin 2021, dans le cadre du projet INEMAR développé par 8.2 France, il a été sollicité auprès de la région Occitanie une subvention.

Ce projet vise à développer un drone et un ROV innovants, destinés à inspecter respectivement le rotor et les éléments immergés d'une éolienne offshore flottante.

Le drone devra être complètement autonome sur une cible mouvante et tenir des vents supérieurs aux standards de vol.

Le ROV (engin motorisé d'inspection sous-marine) devra être capable de couvrir avec une qualité d'image exploitable, tous les éléments structurels et autres équipements vitaux à différentes profondeurs.

8.2 France a la charge de la rédaction des cahiers des charges des 2 robots et pourra opérer les premiers essais des prototypes développés par ses partenaires tous basés en Occitanie.

Grâce à ce projet, 8.2 France espère prendre des parts de marché sur les inspections automatisées de pales sur l'éolien offshore mais aussi onshore et pourrait se lancer dans les inspections sous-marines d'éoliennes offshore, activité qui n'a jamais été explorée auparavant.

Pour développer ce projet, la région Occitanie a alloué une subvention READYNOV d'un montant de 180.942 euros.

### AVANCES CONDITIONNEES

#### - ADEME

En octobre 2017, le projet EOLFLOAT™ a fait l'objet d'un contrat de 2.830.453 euros signé avec l'ADEME.

L'ADEME subventionne ce contrat à hauteur de 60% sous forme d'avances conditionnées, soit un montant de 1.698.272 euros.

Ce contrat s'est déroulé du 20/03/2017 au 04/07/2019. L'ADEME a validé l'état récapitulatif des dépenses sur cette période dont le montant s'élève à un total de 2.788.113 €.

L'ADEME finançant ce montant à hauteur de 60%, la subvention a donc été recalculée, soit un montant final de 1.672.868 €, qui a été intégralement versé.

#### - BPIfrance

DOLFINES GROUP a obtenu de Bpifrance une assurance prospection visant à son développement en Italie, en Espagne et aux Emirats Arabes Unis. L'objectif est l'ouverture d'un bureau dans chaque pays visé.

Le processus a été mis en place pour l'Espagne au premier trimestre avec l'embauche d'un business développeur sénior.

La cooptation d'un VIE s'est faite lors du premier semestre avec une date de début d'activité en septembre 2022.

Au 31/12/2022, le montant total de l'avance conditionnée reçu par Bpifrance s'élève à 113 787 €.

#### **9) EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2022**

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2022 est de 54 Salariés

#### **10) RETRAITE**

Le groupe ne comptabilise pas de provision au titre de son engagement en matière d'indemnités de fin de carrière.

Au 31/12/2022, l'estimation de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est de 215 K€.

#### **11) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022**

- Le 9 janvier 2023, un fournisseur titulaire d'une créance certaine, liquide et exigible sur la Société arrêtée à la somme de 187.920 €, consécutive au non-paiement de factures, a émis le souhait d'être compensé de sa créance par l'émission d'actions nouvelles.

Après avoir eu confirmation que ce fournisseur entrait dans les catégories d'investisseurs visées par la 6<sup>ème</sup> résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2022.

Le 13 janvier 2023, usant de la délégation du Conseil du 8 septembre 2022, le président-directeur général a en conséquence décidé d'augmenter le capital de la Société d'un montant de 187.920 euros par l'émission de 18.792.000 actions nouvelles de 0,01 € de valeur nominale, dont la souscription, à libérer par compensation avec une créance liquide et exigible, est intégralement réservée à ce fournisseur.

Cette émission d'actions nouvelles porte le nombre d'actions composant le capital de 265.056.262 actions à 283.848.262 actions d'une valeur nominale de 0,01 €, portant le capital social de 2.650.562,62 € à 2.838.482,62 €.

- Dans le cadre du contrat du 15 juin 2021 modifié par avenant du 8 avril 2022 signés avec la société NEGMA GROUP LTD, et usant de la délégation et usant

Au cours du premier trimestre 2023 :

- la Société a procédé à un tirage correspondant à l'émission de 800 obligations convertibles en actions auxquels sont attachés 100.000.000 bons de souscription d'actions.
- 11 demandes de conversions ont été faites par NEGMA traduites par l'émission de 200.000.000 d'actions nouvelles.

Au 31 mars 2023, ces émissions d'actions nouvelles portent le nombre d'actions composant le capital de 283.848.262 actions à 483.848 262 actions d'une valeur nominale de 0,01 € et le capital social de 2.838.482,62 € à 4.838.482,62 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ci-dessous la liste des engagements en cours au 31 Décembre 2022 :

**31-déc.-22**

Emission	Type Engagement	Echéance	Bénéficiaire	Contre-valeur EUR
28-juin-22	SOUSSION	10-mai-25	ADNOC DRILLING	33 752 €
29-mars-21	SOUSSION	5-mai-23	MELLITAH	74 062 €
30-sept.-19	SOUSSION	12 mois après réception prestations	3C METAL	30 015€
30-août-19	SOUSSION	Mainlevée clt	ADNOC DRILLING	72 286 €
2-janv.-18	SOUSSION	31-déc.-22	ENAGAS	30 000 €
20-nov.-17	SOUSSION		GROUPEMENT REGGANE	248 611 €
				<b>458 711 €</b>

**12) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DE DOLFINES SA**

Au 31 décembre 2022, la composition du capital s'établit comme suit :

	Nombre	Valeur Nominale
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	19 145 548	0,50 €
2. Réduction de la valeur nominale de l'action (2° résolution AGE 19/07/22)		-0,49 €
2. Actions émises pendant la période	245 910 714	0,01 €
3. Actions annulées	-	
<b>Actions composant le capital social au 31/12/2022</b>	<b>265 056 262</b>	<b>0,01 €</b>

**13) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2022
Capital Social	9 572 774	2 459 107	9 381 319	2 650 562
Primes - Réserve légale	4 366 435	3 627 481	3 123 961	4 869 955
Réserves consolidées	-11 164 318	12 529 544	1 711 429	-346 203
Ecarts de conversion groupe	342	3 830		4 172
Résultat net part du groupe	-1 711 429	-4 182 279	-1 711 429	-4 182 279
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 063 804</b>	<b>14 437 683</b>	<b>12 505 280</b>	<b>2 996 207</b>

**14) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES :**

Au cours de la période, la société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative non conclue à des conditions de marché.